

marche insolite : le cocher provisoire assis sur le siège était ivre comme un sonneur de trompe. Le fiacre était rempli de dames, qui faisaient des signes de détresse et appelaient du secours à grands cris. Je m'approchai de la voiture, en même temps que plusieurs personnes et un sergent de ville qui arrêta les chevaux. Une des dames mit la tête à la portière : " Nous avons pris ce cocher rue Bellechasse, dit-elle, pour nous conduire au quai de Béthune, et il a voulu absolument, malgré nos observations, nous faire passer par l'Esplanade des Invalides et maintenant il nous mène au puits de Grenelle. Je n'ai pas besoin de vous dire dans quel état il est."

Le sergent de ville fit un signe d'assentiment, et, s'adressant au cocher : " Où allez-vous ? dit-il. — Ma foi ! je n'en sais rien. Ces femmes ne cessent de me dire des sonnettes. J'ai proposé à la plus grande de monter sur mon siège, puisqu'elle n'était pas contente de mes services. Croyez-vous qu'elle a refusé ? Enfin, voilà deux heures qu'elles me promènent. J'espère bien qu'elles ont regardé l'heure et qu'elles me payeront en conséquence. Depuis le temps que nous roulons, elles doivent être arrivées."

Pendant ce colloque, nous avions fait descendre ces dames, qui montèrent dans une autre voiture. Le cocher, dont le sergent de ville avait conduit les chevaux par la bride jusqu'à la place, ne s'en était pas aperçu, " Mon sergent lui dit-il, avec cette parole empâtée et tendre particulière aux ivrognes, je vous aime, et je respecte l'autorité. A preuve, si vous voulez payer un canon, je le boirai à votre santé !"

NAVIGATION AÉRIENNE. — M. Nadar vient de publier une brochure déjà fort répandue : *le Droit au vol*.

Dans sa préface, l'auteur fait appel à tous les bons vouloirs, puis retrouve sa verve de journaliste pour exprimer ses regrets aux malencontreux lecteurs qui, à cause de l'amphibologie du titre, auraient conçu l'espoir de trouver dans l'ouvrage certaines idées analogues à celles d'un pamphlet célèbre.

" MM. les voleurs, dit-il, sont priés de nous excuser, si par une regrettable méprise, que nous déplorons les premiers, l'attachement d'un titre ambigu et décevant venait à leur coûter un franc, — qu'ils seront toujours à même de nous reprendre. Notre belle langue française est si pauvre, que lorsque nous lui avons demandé notre étiquette, elle n'avait même pas sur elle deux mots différents pour distinguer le vol de l'alouette du vol du foulard."

Dans sa brochure M. Nadar démontre d'une manière concluante que l'idée qui a prévalu pendant longtemps, que l'oiseau s'élève dans l'atmosphère comme la Montgolfière en vertu de l'air chaud qu'il contient, est simplement une absurdité. A l'appui de son dire, il apporte des faits ; c'est d'abord Boreli, qui calcule que l'effort dépensé par l'oiseau pour voler, dépasse dix mille fois le poids de son corps. Ce serait pour un oiseau pesant six livres un effort de soixante milles livres, la force de cinq cents hommes ou de cinquante chevaux. — Un escadron de dragons réunissant tous ses efforts pour arrêter le vol d'un dindon, qui s'échappe de la cuisine ! — Lalande prétendait que l'impossibilité de se soutenir en frappant l'air est aussi certaine que l'impossibilité de s'élever par la pesanteur spécifique des corps vides d'air. — Le démenti ne s'est pas fait longtemps attendre, car quelques mois après Montgolfier enlevait son appareil au moyen de l'air chaud.

Navier affirmait que l'homme n'a pas, toutes proportions gardées, la